

PHILIPPE PROST CENTRE CULTUREL LES 26 COULEURS SAINT-FARGEAU-PONTHIERRY



C'est dans l'ancienne halle électrique d'une friche industrielle ensermée entre les voies ferrées et la Seine que la mairie de Saint-Fargeau-Ponthierry a souhaité créer un complexe culturel polyvalent. En respectant l'intégrité des structures d'origine, l'architecte Philippe Prost a choisi de restituer le bâtiment par de grands volumes en s'appropriant son calibre. Clarté de la distribution et rationalisation des éléments techniques contribuent à faire renaître ce patrimoine industriel encore méconnu.

Cette reconversion s'inscrit dans un projet plus global visant à redonner un nouveau centre à la ville tournée vers la Seine et à dynamiser son image. Poumon électrique de l'usine de papier peint Isidore le Leroy qui fonctionna de 1914 à 1982, le bâtiment est l'œuvre de l'architecte-ingénieur Paul Friesé. Précurseur du béton armé, il a pour caractéristique de mêler ordonnancement classique et utilisation de techniques constructives innovantes. La centrale est d'ailleurs inscrite aux Monuments historiques depuis 2006. Une inscription qui fait suite à celle des machines en 1986 dont celle à imprimer 26 couleurs, unique

au monde, et qui donnera son « nom » l'équipement culturel. Quand il dessine le schéma d'ensemble, Paul Friesé place la halle électrique côté Seine de manière à acheminer les matières premières via un pont transbordeur – aujourd'hui disparu – dont il ne reste qu'un fronton arrondi encadré d'une galerie de béton armé. Signe fort, il surmonte la baie centrale du bâtiment et s'impose incontestablement comme un point de reconquête symbolique du site. Ajoutée à la finesse et au vocabulaire élaboré de sa modénature, la qualité exceptionnelle de conservation du bâtiment a dès le départ orienté la maîtrise d'œuvre vers le respect de la structure existante. De plan rectangulaire, la centrale est dotée d'une enveloppe en maçonnerie polychrome en pierre meulière et en brique qui a été brossée et n'a nécessité qu'une restauration légère. Percée de larges baies recevant des menuiseries en acier, elle se compose de trois travées structurelles longitudinales qui correspondent à la fonctionnalité initiale du bâtiment dont la conception rationnelle a été entièrement guidée par l'emplacement des machines. « Dès le départ de la réflexion, la structure

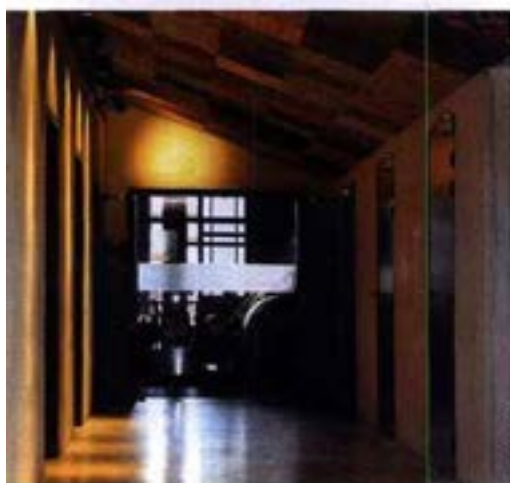


Porteur d'une vraie vision industrielle, l'architecte Paul Friesé conçut l'ensemble du complexe de l'usine Leroy qui incluait aussi une cité ouvrière.

Cette centrale est un témoin majeur de l'introduction et de l'autoproduction de l'électricité dans les ateliers de fabrication.

Dotée de stores
acoustiques mobiles, la
salle de spectacle répond
aussi bien aux exigences
du théâtre vivant qu'à

celles du cinéma. Elle
surplombe un couloir
reliant l'entrée principale à
la salle des machines.



Vue d'un escalier greffé à l'extérieur.

était comme une donnée imposée, un monolithe qu'il s'agissait de respecter », explique Philippe Prost. « De plus, au risque de sombrer dans le façadisme, nous ne pouvions justifier de la stabilité du bâtiment si on y touchait », précise le chef de projet, Gaël Lesterlin. Les principaux éléments du programme ont donc été implantés de manière à amplifier les caractéristiques spatiales de l'édifice, notamment en greffant de nouveaux volumes dehors comme dedans. L'entrée du public se fait dans la première travée du bâtiment, là où autrefois on approvisionnait le charbon. Le grand volume blanc de la salle polyvalente et la salle de spectacle occupent la deuxième travée, anciennement dédiée aux multiples chaudières. Enfin, dans la dernière travée, transformée en Lieu de mémoire – scénographié par Piotr Zaborski – demeurent les génératrices ainsi que la fameuse machine à imprimer à 26 couleurs.

Réversibilité de l'intervention

Les concepteurs ont privilégié la lisibilité des espaces, une rationalisation des locaux techniques liée à l'impossibilité de les mettre dans un sous-sol inondable, et une distribution verticale aussi bien qu'horizontale. En témoigne la création en prémurs de la salle de spectacle/cinéma qui est au cœur du bâtiment, conçue comme un volume complètement indépendant à partir duquel tout s'articule et qui s'insère entre les files de poteaux de Friésé. Pouvant accueillir 220 personnes, elle a été décollée du sol, posée sur un socle de béton blanc, pour laisser la place à un couloir desservant directement la salle d'exposition des machines depuis l'entrée principale. Du foyer dont les anciennes trémières forment un plafond à caissons, elle est identifiée par un habillage en papier peint qui contraste heureusement avec l'élégante sobriété qui qualifie l'intérieur : blanc et gris des enduits et du béton, noir des plafonds. Les accès des spectateurs se font depuis le vestibule mais aussi par un escalier monumental, ruban noir en métal brut qui se déploie dans l'espace libre pour arriver en haut des gradins mais aussi jusqu'à un balcon s'ouvrant sur la

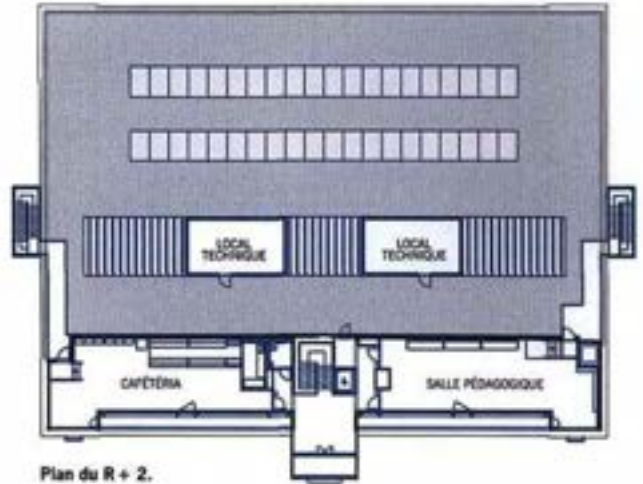
Seine. À ce dernier niveau, de part et d'autre du belvédère, la loggia de béton est dédiée à une cafétéria et à un espace pédagogique. Elle est encadrée de deux escaliers qui ont été greffés à l'extérieur. À l'arrière, sur le toit-terrasse non accessible au public, des locaux techniques ont été installés pour le chauffage et le rafraîchissement du complexe. Il est à noter que le chantier était déjà lancé quand la maîtrise d'ouvrage a souhaité afficher une démarche environnementale et, de fait, contrainant les architectes à repenser l'approche énergétique du bâtiment. Par sa structure et ses volumes, l'ancienne halle électrique avait déjà une grande stabilité thermique peu sensible aux écarts de température extérieure. Le meilleur compromis trouvé a été celui d'alimenter le bâtiment en énergie par un système des pompes à chaleur géothermique réversible qui avait l'intérêt de ne pas épuiser les sols. Ce sont une trentaine de puits qui ont ainsi été creusés, dispositif complété d'un champ de panneaux thermiques à fluide caloporteur placé sur la toiture-terrasse permettant de préserver le potentiel calorifique du sol. Hormis les questions purement thermiques, l'édifice se devait déjà d'être isolé pour éviter les nuisances sonores et les menuiseries étaient par conséquent déjà très performantes, pourvues de double vitrage et de châssis acoustiques. Loin d'être purement décorative, l'intervention de François-Xavier Richard, artisan et spécialiste du papier peint à la planche pour revêtir la salle de spectacle a achevé de redonner une identité au lieu tout en faisant appel à sa mémoire. Déclurée en 26 couleurs à partir du fonds des collections Leroy, cette mosaïque de papiers peints tourne résolument le bâtiment vers l'avenir et participe pleinement à la réussite de sa reconversion.

Alice Bialestowski





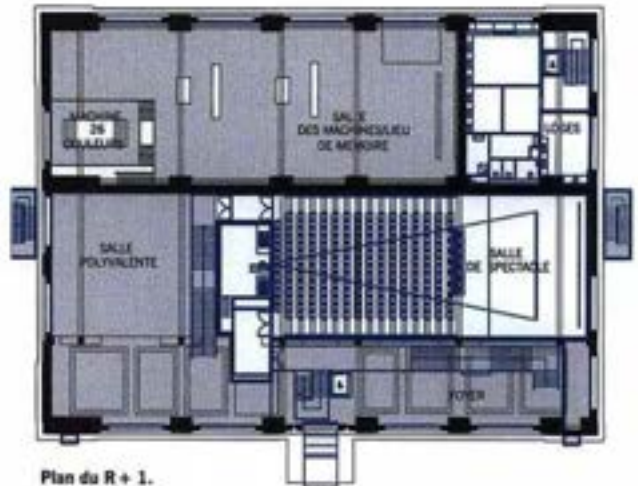
Coupe transversale.



Plan du R + 2.



Coupe transversale.



Plan du R + 1.

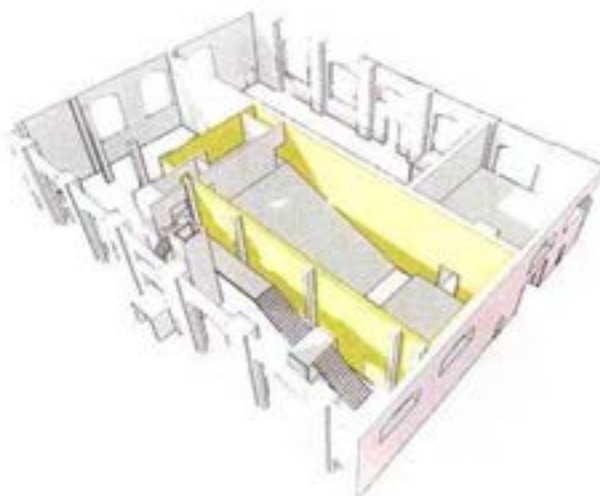


Plan du rez-de-chaussée.



Photos Mathieu Guent de Saint-Michel

Les structures porteuses en béton d'origine ont été conservées. Sur un principe de boîte dans la boîte, la salle de spectacle a été installée entre les files de poteaux.



Lieu: rue Pasteur Saint Fargeau Ponthierry (77).
Maîtrise d'ouvrage: ville de Saint-Fargeau Ponthierry.
Programme: centre culturel, salle de spectacle, salle polyvalente, lieu de mémoire.
Maîtrise d'œuvre: Philippe Prost/AAPP, Gaël Lesterlin, chef de projet, architectes; Philippe Talbot et Ass.économiste; Ingerco, Bethac Bet; Peutz et associés, acoustique; Scène, scénographie; Hyltecc, OPC; Atelier d'Offard, François Xavier Richard, artisan d'art.
CALENDRIER: concours 2000, livraison 2011.
 surface: 1 600 m² SHON
 coût: 4,6 M€ HT.